



Syndicat national unifié des directeurs, instituteurs,
professeurs des écoles, AESH et PsyEN de l'enseignement
public FO de Seine-Saint-Denis

Compte-rendu du CDEN 93 du 9 février 2022 : la carte scolaire

Carte scolaire dans le premier et second degré

La DSDEN désavouée par le CDEN*

Ce CDEN de février a commencé par un discours introductif de la Préfète. Un discours avec au préalable les compliments de coutume pour l'investissement de chacun. La plus haute représentante de l'Etat dans notre département a critiqué ouvertement « l'absentéisme » dans l'Education Nationale. Une provocation, c'est scandaleux !

« L'absentéisme » des enseignants serait donc la cause de tous les maux ?

Une expression inacceptable de la part d'un représentant du gouvernement : Non Madame la Préfète, ce n'est pas l'absentéisme qui pose problème mais la situation du remplacement des collègues. Mais, sachant que le ministère ne propose pas d'augmenter le nombre de postes et de remplaçants, il faut bien trouver des coupables à jeter à la vindicte populaire ! Ce sera loupé car les parents ne sont pas dupes et dans de nombreuses circonscriptions, ils demandent des remplaçants et soutiennent les enseignants comme à Saint-Denis.

Il est vrai que l'on peut bien plus facilement attraper la Covid en étant sur le terrain que dans les palais dorés de la République.

Rappelons aussi que l'absentéisme signifie d'après le petit Robert : « Comportement d'une personne qui est souvent absente alors qu'elle devrait être présente ». Le choix de ce mot dans un discours introductif n'est pas anodin, il est bien révélateur du mépris dont souffre toute la profession. Un mépris et une exaspération qui se sont exprimés notamment lors de la grève du 13 janvier, même si une fois encore le ministère a trafiqué les chiffres pour minimiser son importance.

Le CDEN s'est poursuivi avec la présentation des mesures de cartes scolaires pour la rentrée 2022. Rappelons les chiffres qui guident ces choix :

Pour les mairies, les directions et les IEN il y aura 7000 élèves en plus, pour le Recteur ce sera 6300 élèves en moins et pour le DASEN ce sera une baisse de 3000 élèves. Des baisses dont ni le Recteur ni le DASEN ne peuvent donner la moindre explication. D'où viennent-ils ? Pourquoi une telle différence ? Il semble que la politique du gouvernement de restriction budgétaire pour nos écoles soit la seule boussole à suivre. Il faut faire des économies et ce sera sur le dos des élèves et des personnels de l'Education Nationale de Seine-Saint-Denis !

Le DASEN a été désavoué à l'unanimité : vote contre de la part des organisations syndicales et des représentants de parents d'élèves.

Aucune fermeture et toutes les ouvertures nécessaires !

Non aux politiques de restrictions budgétaires !

Cela ne doit pas en rester là, il va falloir faire remonter les chiffres de chaque école, mobiliser les parents d'élèves, rencontrer les élus municipaux, rédiger des revendications locales, faire signer des pétitions, organiser des délégations. Le Snudi FO sera aux coté de toutes les écoles pour obtenir de meilleures conditions de travail. C'est en ce sens que nous soutenons la manifestation prévue à Saint-Denis, dans l'unité parents-enseignants avec leurs organisations ce samedi 12 février dans les rues de la ville. Les écoles comptabilisent le nombre de jours non remplacés, le manque de médecine scolaire, de RASED, les besoins dans chaque école...

*Le **CDEN** (Conseil Départemental de l'Education Nationale) est présidé par le Préfet. Il regroupe les élus du personnel et des représentants de l'administration, mais aussi des élus locaux et des usagers ; les représentants des Communes, du Conseil Général, des Parents d'Elèves, les Associations Complémentaires à l'Education.

Espace Maurice Nilès
11 rue du 8 mai 1945
93000 Bobigny
Tel : 01 48 95 43 73
contact@snudifo93.net

